



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-deuxième session

25 février-7 mars 2008

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques et mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives :
financement de la promotion de l'égalité des sexes
et de l'autonomisation des femmes**

Déclaration présentée par l'Union internationale de la science psychologique, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2008/1.



Déclaration

Le Comité des organisations non gouvernementales pour la famille s'attache à examiner les questions et les politiques touchant la famille et à jouer un rôle dans la promotion de la famille au sein du système des Nations Unies.

Le renforcement de la famille, unité de base de la société, favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Offrir aux familles, et en particulier aux femmes, les possibilités et les ressources financières dont elles ont besoin est un moyen important de permettre aux femmes d'accéder à l'égalité avec les hommes au sein de la famille et de faire reculer la discrimination et la violence dont elles sont victimes.

Nous recommandons :

- Qu'il soit tenu compte de la famille dans la réalisation des objectifs de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Programme d'action de Beijing;
- Que les États Membres offrent aux familles une protection et un appui d'ensemble en créant les conditions nécessaires à l'égalité des filles et des femmes, favorisant ainsi la réussite scolaire et économique;
- Que des mécanismes de financement novateurs, des initiatives politiques constructives et de nouveaux partenariats visant spécialement les familles soient élaborés au sein de la société civile, du secteur privé et des États Membres;
- Que les femmes jouent un rôle central à toutes les étapes de la formulation des politiques et de la prise de décisions, en particulier lorsque celles-ci ont une incidence sur leur activité économique;
- Que la Commission de la condition de la femme encourage l'augmentation des sommes versées par les États Membres et les organisations pour encourager la création d'entreprises pour les femmes, afin de permettre à celles-ci de gagner en indépendance et en confiance et d'être un modèle au sein de la famille;
- Que les femmes reçoivent une formation et un soutien pour apprendre à gérer un budget répondant aux besoins de leur famille en matière de nourriture, de soins et d'éducation;
- Que l'investissement dans les meilleures pratiques fondées sur la recherche, telles que les programmes de microcrédit du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, soit intensifié. Ces programmes ont sensiblement accru l'indépendance économique des femmes, qui bénéficie à leur famille et à leur communauté;
- Que les États Membres s'assurent que les budgets et les méthodes de suivi financier tiennent mieux compte des questions d'égalité des sexes pour une plus grande transparence financière, et que des fonds soient alloués spécialement aux programmes qui apportent un soutien aux femmes et aux familles ;
- Qu'il soit reconnu que le renforcement du rôle des femmes dans les familles est un moyen important de parvenir à l'indépendance économique des femmes et à l'égalité des sexes dans la société.

Remarque : Les organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ont souscrit à la déclaration : Child Welfare League of America, International Council of Psychologists, Fédération internationale pour l'économie familiale et Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes
